

Délibération n°2018/35

Vu le code de l'éducation et notamment les articles L613-2 et L715-2 ;
Vu le décret n° 94-800 du 14 septembre 1994 portant création de l'UTT ;
Vu les statuts de l'établissement ;

Le conseil d'administration réuni le 14 juin 2018 :

Objet : Création du diplôme d'université (DU) « Big Data Engineer »

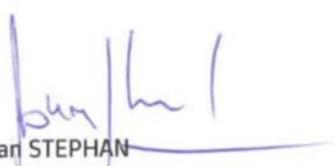
Le conseil d'administration approuve, à l'unanimité la création du diplôme d'université « Big Data Engineer » selon les modalités ci-jointes, après prise en compte de l'ajout d'une heure de formation le samedi.

Résultat du vote :

Pour : 22
Contre : 0
Abstentions : 0

Troyes, le 14 juin 2018

Le président du conseil d'administration



Ronan STEPHAN

Publié sur le site internet de l'UTT le : 18.06.2018

Transmis à Mme la Rectrice, chancelière des universités le : 18.06.2018